

Séance publique du 27 novembre 2000

Délibération n° 2000-5944

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Revente, à la Ville, de divers locaux préemptés par la Communauté urbaine dans l'immeuble en copropriété situé 1, rue Verlet Hanus, à l'angle du 221, rue de Créqui**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 novembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

A la demande de la ville de Lyon, la Communauté urbaine a préempté, moyennant le prix de 2 175 000 F correspondant à l'estimation des services fiscaux, divers locaux dépendant de l'immeuble en copropriété situé 1, rue Verlet Hanus, à l'angle du 221, rue de Créqui à Lyon 3° et cadastré sous le numéro 165 de la section AO pour une superficie de 339 mètres carrés.

Il s'agit de onze appartements répartis entre le rez-de-chaussée et le 5° étage de l'immeuble, à savoir des lots n° 1, 7, 8, 14, 15, 20, 21 et 25 à 29 inclus ainsi que de onze caves en sous-sol (lots n° 31 à 37 inclus, 42, 46, 48 et 51), l'ensemble de ces biens constituant les 463/1 000 des parties communes.

Il convient de préciser que le bâtiment en cause est réservé au plan d'occupation des sols pour l'aménagement d'un espace vert ou d'un terrain de sports public.

Aux termes de la promesse d'achat qui est présentée, la ville de Lyon s'est engagée à reprendre les biens en cause, actuellement occupés, au prix de 2 175 000 F précité et à rembourser à la Communauté urbaine ses frais d'acquisition ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Approuve ladite promesse d'achat.

2° - Autorise monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir qui est destiné à permettre la régularisation de cette affaire.

3° - La recette de cette cession sera inscrite au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 458 200 - fonction 824 - opération 0097.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,